



COMMUNIQUE

Relatif au tirage au sort et à la signature du code de bonne conduite dans les médias par les candidats à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025

Dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, la Haute Autorité de la Communication (HAC) invite les candidats ou leurs mandataires et les directoires de campagne à prendre part à la cérémonie de tirage au sort suivi de la signature du code de bonne conduite dans les médias.

Ce tirage au sort qui déterminera l'ordre de passage dans le journal de campagne de la RTG et la signature par les candidats ou leurs représentants dûment habilités du code de bonne conduite dans les médias auront lieu le samedi, 29 Novembre 2025 à 11 heures au siège de la HAC.

La HAC sait compter sur la présence effective de tous les acteurs concernés.

Conakry, le 27 Novembre 2025

Le Président



Boubacar Yacine Diallo